

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le dix juillet, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

**ETAIENT PRESENTS:** Mme Émilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, M. Patrick PERDRIAU, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLE, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints - Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée - M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Patricia VERGNAUD, M. Olivier LE GUYADER, Mme Christelle BRILLAUD, Mme Jacqueline BLAIN, M. Pascal BINET, Mme Marie-José MORICE BOU SALA, M. Pascal BROCHARD M. Cyril DROUIN, M. Antoine SANTOS, Mme Judith MONTAUBAN, M. Julien GUILLON, les conseillers municipaux

**ABSENTS :** Mme Isabelle LACREUSE qui donne pouvoir à M. Pascal CAILLE

Date de la convocation : 03/07/2023

Mme Patricia VERGNAUD est nommée secrétaire de séance.

**N° : DELCM2023-07/06**

**OBJET : REFECTION DE CERTAINS RESEAUX D'EAU PLUVIALE – CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES**

La Communauté de Communes du Pays de Saint-Fulgent-Les Essarts est compétente en matière d'assainissement et la commune des Brouzils en matière d'eau pluviale.

Considérant le besoin de réhabiliter le réseau d'assainissement rue du Stade et rue du Prieuré aux Brouzils dans le cadre du schéma directeur d'assainissement, il a été proposé de reprendre l'ensemble des réseaux conjointement avec la commune des Brouzils.

Pour cette opération, le maître d'œuvre retenu a estimé le montant des travaux à 180 417.33 euros HT pour la partie eaux pluviales.

D'un point de vue administratif, une convention constitutive de groupement de commandes doit être établie dans le respect de la réglementation applicable à la commande publique. Le coordonnateur du groupement sera le représentant légal de la Communauté de communes et attribuera le marché avec le candidat retenu. Chaque membre signe, notifie et exécute son propre marché.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- D'adhérer au groupement de commandes organisé entre la commune et la Communauté de communes pour les travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement rue du Stade et rue du Prieuré aux Brouzils ;
- D'approuver le lancement de la consultation ;
- De désigner la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts comme coordonnateur du groupement ;
- D'autoriser, Madame le Maire, à signer toutes pièces relatives à cette opération

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance  
Patricia VERGNAUD



LE MAIRE,  
Emilie DUPREY

Signé électroniquement par : Emilie Duprey  
Date de signature : 11/07/2023  
Qualité : Maire de Les Brouzils

Envoyé en préfecture le 12/07/2023

Reçu en préfecture le 12/07/2023

Publié le



ID : 085-218500387-20230710-DELCM2023\_07\_06-DE